



# Le P'tit Pirin



N°174  
MARS 2019

## Le Mot du Maire

### La MSAP qu'est ce que c'est ?

Comme nous le savons tous, malheureusement les services publics se font rares dans nos communes rurales. Bien évidemment, nos grands technocrates ont inventé une parade : la dématérialisation ; plus besoin de se déplacer ; celle-ci va engendrer la suppression de tout document écrit de la part des entreprises (EDF, SAUR, etc....) mais aussi de l'administration. C'est inadmissible et il est vrai qu'il faut se demander si cette dernière est encore au service des citoyens de ce pays. Mais voilà, les moyens de communication sont là ; au téléphone, on vous répond "faites le 1, faites le 2 etc...." à tel point que lorsqu'on est rendu au 4 voire au 5, il faut recommencer, car on ne se souvient plus des propositions du départ ; ou alors, "posez votre question par internet". Cependant, pour celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou qui ont du mal à s'en servir, que propose t'on ?

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a mis en place un service basé dans ses bureaux 43 Rue du 11 Novembre à Chaillé les Marais. Il s'agit d'une MSAP, Maison de Service au Public. Elle a été créée en 2016. Chaque jour, une conseillère Mme PROQUIN accueille gratuitement et sans rendez-vous les personnes qui rencontrent des problèmes d'utilisation de l'outil informatique. Vous voulez changer votre carte grise, renouveler votre permis de conduire, remplir votre déclaration des revenus, contacter Pôle Emploi, la CAF, la Caisse de Retraite, scanner un document etc.... Mme PROQUIN vous guidera. D'autre part, indépendamment, un ordinateur est mis à la disposition du public. N'hésitez pas si vous maîtrisez mal cet outil à aller la voir, plutôt que de renoncer à entamer une démarche administrative... sachez que près d'1/3 de nos concitoyens sont dans ce cas, dont 20% ont moins de 35 ans. Surfer sur les réseaux sociaux "Facebook, Instagram..." c'est facile mais accéder à des sites spécialisés ; ça l'est moins. La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a mis à la disposition des citoyens les plus en difficulté un lieu dédié à Chaillé les Marais, utilisez le.

Jacky MOTHAISS

## INFOS UTILES

### Mairie

tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

*Fermé le 1er samedi du mois*

Tél. 02 51 52 55 04

### Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

### Site internet :

[www.vouille-les-marais.com](http://www.vouille-les-marais.com)

### Bibliothèque :

Les mercredis de 10 h à 12 h

Les samedis de 10h30 à 12 h

### Adresse mail :

[paradisdeslivres@orange.fr](mailto:paradisdeslivres@orange.fr)

Tél. 02 51 51 53 78

### A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 61 47 47

### Assistante Sociale de Vouillé

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.97.69.69

### Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

**SALLE DES FETES** : Régulièrement la salle des fêtes est louée et rendue sale. Or dans le règlement, il est précisé que le locataire doit nettoyer après utilisation des lieux. Le Conseil municipal décide d'instaurer une caution qui sera encaissée si le nettoyage n'est pas fait correctement.

**FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL ET MANIPULATION DES EXTINCTEURS** : Dans le cadre des formations obligatoires, les agents communaux doivent suivre les formations de sauveteur secouriste au travail et manipulation des extincteurs. Plusieurs devis ont été demandés à différents organismes. Le Conseil Municipal retient celui de la société VPI au prix de 1 330 € ht.

**TRAVAUX VOIRIE** : Le Conseil Municipal accepte le devis de la société Eiffage au prix de 1 260 € ht concernant la création d'un aménagement complémentaire Rue du Booth.

**TRAVAUX BATIMENT COMMUNAL 35 RUE DU 8 MAI : CHOIX DE L'ARCHITECTE** : dans le cadre du projet de rénovation et réhabilitation du bâtiment communal 35 rue du 8 mai comprenant la bibliothèque, la salle des associations et les logements communaux, un appel d'offre a été publié et attribué au cabinet Thibaut Pochon, de Fontenay le Comte jugé économiquement le plus avantageux.

**ACHAT ECOLE** : Le Conseil municipal a acheté 2 trottinettes, 2 patinettes, 2 tricycles au prix de 845 € ht.

**Nous pavoiserons le 19 mars en souvenir et recueillement de la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**



Les sacs jaunes ne sont plus à disposition dans le sas d'entrée de la mairie. Il faut maintenant demander au secrétariat.

**Merci de votre compréhension.**

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

18 mars 2019 à 20h00

**PERMANENCES DU MAIRE** Le lundi matin et sur rendez vous ET DES ADJOINTS sur rendez vous.

Ce mois ci la mairie sera ouverte les samedis matins :

9, 16, 23, 30 mars

# Le grand débat national

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les français sur des thèmes couvrant les enjeux de la nation.

5 réunions publiques sont donc prévues à Luçon évoquant les thèmes ci-dessous :

- 11 mars : les services publics locaux

Horaires et lieu : de 18h30 à 20h30

Salle des fêtes de Luçon

## PARC de STRUCTURES GONFLABLES ET JEUX GEANTS EN BOIS



**VOUILLE LES MARAIS**  
à la **SALLE DES FETES**  
**SAMEDI 9 MARS**  
**DIMANCHE 10 MARS 2019**  
**10 h - 19 h (18 h le dimanche)**



## CLUB DE MAJORETTES

Association de loi 1901

Shanna et Lysie vont faire tourner les bâtons... championnes de France elles se proposent de donner des cours dans le but d'organiser un défilé.

Les cours ont lieu le mercredi de 14h à 18h en fonction de l'âge.

Les enfants sont acceptés à partir de 5 ans.  
Début des entraînements le mercredi 13 février à la salle des fêtes.



Les 2 premiers entraînements sont gratuits puis une cotisation pour ce milieu d'année de 40 € (de février à juillet) sera à verser.

Pour tous renseignements, n'hésitez à contacter Shanna au 06.66.99.21.49



La commune vous propose de la rejoindre sur Facebook...

Nous pourrons, par ce moyen de communication, transmettre les informations de la commune mais également les manifestations des associations, le menu de la cantine...

Cela prend du temps mais petit à petit toutes les informations utiles seront en ligne. Vous pouvez toujours continuer de consulter notre site internet.

<http://www.vouillelesmarais.com>

## CONCOURS DE BELOTE



Organisé par le club de L'Espérance

Mercredi 13 mars 2019  
à la salle des fêtes

Inscriptions à partir de 13h  
Concours à partir de 14h  
prix 8€

### LOTS

- 1er lot : 1/2 jambon sec
- 2ème lot : 1/4 d'agneau
- 3ème lot : langue de bœuf

~ Un lot pour chaque joueur.

Bourriche

Buvette, gaufres, café  
Renseignements au 02.51.52.59.08



Accès personnes handicapées derrière la salle avec parking